



Communiqué de presse

Le Crédit Agricole du Maroc, en partenariat avec le Département de l'Agriculture et la COMADER, organise un symposium sur la thématique « Génération Green : quel accompagnement par le Groupe Crédit Agricole du Maroc ? »

Signature de 21 conventions entre le Crédit Agricole du Maroc et les parties prenantes du secteur agricole et du monde rural

Rabat, le Mardi 23 Mars 2021

Au terme d'une démarche participative où le Groupe Crédit Agricole du Maroc, en présence de la Confédération Marocaine de l'Agriculture et du Développement Rural (COMADER) et des représentants du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, a rencontré les représentants de chaque fédération interprofessionnelle, la banque de l'agriculture organise un grand symposium réunissant les parties prenantes du secteur agricole et du monde rural.

Le cycle de rencontres, qui s'est déroulé entre Novembre 2020 et Mars 2021 visait à identifier, de façon collégiale et participative, les contraintes et enjeux spécifiques à chaque filière de production agricole, à la lumière de la nouvelle stratégie Génération Green, ainsi que les mesures d'accompagnement à mettre en œuvre par le Groupe Crédit Agricole du Maroc en vue de faciliter, pour chaque filière, l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre de la stratégie Génération Green 2020-2030.

Dans le cadre de ces rencontres, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a également organisé, avec la COMADER, une rencontre dédiée autour de l'entreprenariat des jeunes dans le domaine agricole et le milieu rural ainsi qu'une réunion d'échange et de partage avec les présidents des chambres d'agriculture.

Symposium du 23 Mars 2021 : « Génération Green : quel accompagnement par le Groupe Crédit Agricole du Maroc ? »

Clôturent ce cycle de rencontres et formalisant les engagements et les mesures d'accompagnement mises en œuvre par le Groupe Crédit Agricole du Maroc, ce symposium tenu ce 23 Mars en phytal et co-organisé avec le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts (MAPMDREF) et la Fédération des Chambres d'agriculture du Maroc, la Confédération Marocaine de l'Agriculture et de Développement Rural (COMADER) s'est articulé ainsi autour de trois temps forts :

- Séance officielle traitant de la thématique : La place centrale de l'agriculture et des politiques rurales dans les challenges économiques et sociaux à venir

Ouverte par une Allocution de M. Le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, cette session a accueilli Messieurs Tariq SIJILMASSI, Président du Directoire du Crédit Agricole du Maroc, Abdelmajid EL HANKARI, Gouverneur Directeur des Affaires Rurales au Ministère de l'Intérieur, Mohamed AL AMOURI, Président de la COMADER (Confédération Marocaine de l'Agriculture et du Développement Rural), Lahbib BENTALEB, Président de la Fédération des Chambres d'Agriculture du Maroc, Karim TAJMOUATI, Directeur Général de l'Agence Nationale de la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie et Monsieur Hicham BELMRAH, Président Directeur Général de la MAMDA-MCMA.



Contributeur majeur au PIB national, le secteur agricole assure également la stabilité socioéconomique d'une large frange de la population et constitue un véritable levier de développement du monde rural. Au cours de cette première session, les participants ont relevé l'apport crucial du Crédit Agricole du Maroc en tant que partenaire financier de référence de l'agriculture nationale et ont partagé leur vision et le rôle respectif de chacune des institutions représentées.

-Table ronde 1 : Emergence de la classe moyenne rurale : Employabilité des jeunes, transmission intergénérationnelle et projets émanant des opérations de Melkisation

Orientation portée au plus haut niveau, l'émergence d'une classe moyenne agricole et l'encouragement des jeunes entrepreneurs du monde rural est un élément central de la stratégie génération green 2020-2030.

Au cours de cette table ronde à laquelle participent Messieurs Abdelmjid EL HANKARI, Gouverneur Directeur des Affaires Rurales au Ministère de l'intérieur, El Mahdi ARRIFI, Directeur Général de l'Agence pour le Développement Agricole (ADA), Hicham ZANATI SERGHINI, Directeur Général de la Caisse Centrale de Garantie, Abdelaziz BOUSRAREF, Directeur Régional de l'Agriculture de Marrakech, Mustafa CHEHHAR, Directeur du Domaine Vert, Crédit Agricole du Maroc et Madame Majida MAAROUF, Directrice Générale de l'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture (ANDA), il a été rappelé que la stratégie Génération Green met l'accent sur la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes dans le monde rural eu égard à son fort potentiel en termes de création d'emplois et comment la Melkisation des terres collectives constitue une véritable opportunité pour générer de nouveaux investissements modernes et plus rentables, notamment par les jeunes ayants-droits appelés à se regrouper dans des organisations professionnelles agricoles d'une nouvelle génération.

Pour sa part, et en phase avec sa mission de service public, le Crédit Agricole du Maroc s'est attelé à traduire les hautes orientations royales afin d'accompagner le déploiement de la stratégie Génération Green 2020-2030 et l'atteinte de ses objectifs socioéconomiques. Dans ce cadre, l'action de CAM s'articule autour de deux axes :

- **Le programme Intelaka**, plus particulièrement dans son volet dédié au monde agricole Al Moustatmir Al Qaraoui;
- **Une nouvelle gamme de produits innovants baptisés « CAM – Génération Green »**. Combinant incitations de l'Etat et crédit bancaire, cette gamme propose dans un premier temps deux produits spécifiques :
 - CAM - Génération Green Jeunes : destiné aux jeunes agriculteurs ainsi qu'à la jeune entreprise rurale de services à l'agriculture.
 - CAM - Génération Green Melkisation : destiné aux ayants-droit des terres collectives à titre individuel (personnes physiques) ou en groupement.



- Table ronde 2 : Pérennité du développement agricole : Vers une nouvelle génération de projets structurants

Capitalisant sur les réalisations du Plan Maroc Vert, les filières agricoles doivent ainsi entamer une nouvelle phase de développement dans le cadre de la stratégie Génération Green 2020-2030. De nouveaux challenges se profilent, notamment en termes de commercialisation, de distribution et de valorisation.

Parmi les axes de développement, se trouvent la modernisation des chaînes de distribution, la mise à niveau des marchés de gros et des souks traditionnels et la mise en place de circuits courts tels que la distribution directe ainsi que les marchés digitaux.

L'Export au travers de la consolidation de la position du Maroc sur les marchés d'exportation traditionnels et la conquête de nouveaux marchés à fort potentiel porte également un enjeu de développement. Ce dernier passe notamment par la conformité de la production aux normes exigées à l'international et par l'optimisation des circuits logistiques.

La traçabilité et la certification sont également des enjeux de la durabilité avec comme axes d'amélioration la modernisation des équipements et l'amélioration des processus de production, l'amélioration des conditions de travail (travail des enfants, discrimination salariale ou des femmes...), le respect de l'environnement (économie d'énergie et d'eau, valorisation et traitements des déchets...) et le commerce équitable et la juste répartition de la valeur ajoutée.

Enfin, la digitalisation de l'écosystème agricole est un véritable catalyseur qui favorise l'amélioration de la performance globale de tous les acteurs du secteur agricole ainsi que la sécurisation et la traçabilité des flux financiers les concernant. Concernant les intervenants directs et indirects au niveau de chaque filière agricole tant amont qu'aval, la digitalisation contribue à mieux connecter les différentes parties prenantes en leur permettant de générer plus de valeur ajoutée permettant également de dématérialiser les moyens de paiement, concourir à l'inclusion financière des petits producteurs et en simplifiant l'accès au conseil et à l'encadrement technique.

Pour sa part, le CAM est fortement mobilisé auprès de l'ensemble des acteurs des chaînes de valeur des filières agricoles grâce à une offre diversifiée et adaptée permettant de répondre aux besoins des différents acteurs du monde rural : développement de produits et packs spécifiques, digitalisation, accompagnement non financier....

Ont pris part à cette table ronde Messieurs Nabil CHAOUKI, Directeur de la Direction du Développement des Filières de Production au sein du Ministère de l'agriculture, Youssef ALAOUI, Président FISA (filiale aviculture), Mohamed KARIMINE, Président FIVIAR (filiale viandes rouges), Jamal MHAMDI, Président FIAC (filiale céréales), Aziz ABDELALI, Président du Directoire de SONACOS et Madame Hanane AAJLI, Directrice du Pôle Accompagnement du Développement Agricole, Crédit Agricole du Maroc.

Par ailleurs, tout au long des différentes sessions et tables rondes, les Présidents des différentes interprofessions ont participé aux débats et échanges et ont apporté leur témoignage aux différentes problématiques abordées.



Formalisation des engagements

18 conventions avec les interprofessions

Portant les engagements respectifs du Crédit Agricole du Maroc et des Interprofessions, les conventions signées avec chacune des 18 interprofessions visent à accompagner l'ensemble des filières dans l'opérationnalisation des objectifs fixés dans le cadre de leurs contrats programmes 2021-2030 en facilitant l'accès aux financements du Groupe CAM à l'ensemble des opérateurs.

Ces protocoles posent le cadre d'accompagnement par le Groupe Crédit Agricole du Maroc de chaque filière dans le cadre de la nouvelle stratégie agricole « Génération Green 2020-2030 ». A ce titre, la Banque se mobilisera aux côtés de chaque filière en adaptant son offre pour permettre aux opérateurs de réaliser leurs objectifs en termes d'investissements (renforcement de l'amont productif, modernisation de l'outil de valorisation de la production, modernisation des circuits de commercialisation, développement du marché intérieur et/ou international, installation d'unités de transformation, valorisation des produits...).

Signature de deux conventions quadripartites de haut niveau MAPMDREF -FECAM-COMADER-GCAM

Ces protocoles, signés par le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts (MAPMDREF), la Fédération des Chambres d'Agriculture du Maroc (FECAM), la Confédération Marocaine de l'Agriculture et de Développement Rural (COMADER) et le Groupe Crédit Agricole du Maroc (GCAM) visent à accompagner le déploiement de la nouvelle stratégie agricole « Génération Green 2020-2030 » notamment en ce qui concerne l'entrepreneuriat des jeunes en milieu rural et le développement des filières agricoles.

1- Convention d'accompagnement financier par le Groupe Crédit Agricole du Maroc des filières agricoles et de leur développement dans le cadre du déploiement de Génération Green 2020-2030 :

Le GCAM œuvrera à accompagner la mise en œuvre de la stratégie Génération Green 2020-2030 notamment en apportant sa contribution pour le développement des investissements productifs à forts impacts socio-économiques et en participant à la consolidation des acquis du Plan Maroc Vert au travers de :

- Un financement à travers le réseau du CAM et de ses filiales dédiées (Tamwil El Fellah, Fondation ARDI, CAM Leasing, Al Akhdar Bank...);
- Un financement dans le cadre du Programme Al Moustatmir Al Qaraoui (AMAQ) pour les TPE éligibles à ce programme national;



Le Groupe Crédit Agricole du Maroc s'engage ainsi à mettre en place un dispositif institutionnel complet et intégré comprenant des mesures de soutien spécifiques à chacune des filières agricoles et un dispositif d'accompagnement personnalisé par opérateur. A ce titre, la Banque accompagnera les parties prenantes pour la dynamisation du secteur agricole et la mise en œuvre des dispositions des différents contrats-programmes et apportera les financements nécessaires pour booster les investissements et répondre aux besoins de fonctionnement de l'ensemble des filières de production agricole à travers des offres de financement adaptées aux éventuels besoins des filières agricoles.

Le GCAM mettra également à la disposition des opérateurs du secteur agricole son expertise dans le domaine à travers du conseil financier et se mobilisera pour la digitalisation des écosystèmes agricoles à travers le déploiement de solutions innovantes de nature à fluidifier les échanges entre les acteurs et les dynamiser et à assurer l'inclusion financière de l'ensemble des agriculteurs toutes catégories confondues.

2- Convention d'accompagnement spécifique pour les jeunes entrepreneurs agricoles

Conformément à la volonté royale de promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes en milieu rural, en favorisant leur accès au financement pour la création de nouvelles activités génératrices de revenus, le Crédit Agricole du Maroc s'est mobilisé pour accompagner la stratégie Génération 2020-2030 notamment dans sa partie accompagnement financier des jeunes entrepreneurs. Le Groupe Crédit Agricole du Maroc a ainsi lancé, conjointement avec le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, plusieurs offres d'accompagnement financier et non financier, dont notamment les packs « CAM-Génération Green Jeunes » et « CAM-Génération Green Melkisation ».

Afin d'opérationnaliser l'accompagnement spécifique des jeunes entrepreneurs agricoles et contribuer à l'émergence d'une classe moyenne rurale, la présente convention définit les engagements de chacune des parties signataires : MAPMDREF-GCAM-COMADER-FECAM.

Pour sa part, le Groupe Crédit Agricole du Maroc accompagnera les dispositions de la nouvelle stratégie agricole « Génération Green 2020-2030 » dans son volet relatif à l'élément humain et à la classe moyenne rurale par la mise en œuvre d'une offre dédiée au profit des jeunes porteurs de projets dans le milieu rural :

- **CAM - Génération Green Jeunes**, destiné aux jeunes agriculteurs ainsi qu'à la jeune entreprise rurale de services à l'agriculture.
- **CAM - Génération Green Melkisation.**

Il poursuivra également le déploiement du programme Al Moustatmir Al Qaraoui autant dans sa partie accompagnement financier dédié aux jeunes entrepreneurs que par un accompagnement non financier à travers le conseil et la mise à disposition de l'expertise de la Banque et de son écosystème. Le CAM accompagnera également la COMADER et les interprofessions dans leurs actions de sensibilisation et d'accompagnement des jeunes agriculteurs.



Convention entre la Direction des Affaires Rurales - Ministère de l'Intérieur, l'Agence Nationale de la Conservation Foncière du Cadastre et de la Cartographie et le Groupe Crédit Agricole du Maroc

Afin de compléter le dispositif d'accompagnement de la Stratégie Génération Green 2020-2030 notamment en ce qui concerne la mobilisation des terres collectives au profit des ayants droit et la création d'une classe moyenne rurale, la Direction des Affaires Rurales - Ministère de l'Intérieur, l'Agence Nationale de la Conservation Foncière du Cadastre et de la Cartographie et le Groupe Crédit Agricole du Maroc ont signé une convention ayant pour objet de définir le cadre général de financement et d'accompagnement par le GCAM des ayants-droits à titre individuel ou organisé dans des coopératives et bénéficiaires de l'opération de melkisation des terres collectives pour la réussite de leurs projets et activités génératrices de revenus.

Cette opération d'accompagnement, qui se fera en concertation avec la Direction des Affaires Rurales en collaboration avec l'Agence Nationale de la Conservation Foncière du Cadastre et de la Cartographie vise à faire bénéficier d'un accompagnement financier les porteurs de projets viables, à titre individuel ou en groupements agricoles.

Le dispositif financier mis en place se décline en 3 composantes :

- Un Crédit pour faire face aux frais générés par le dossier administratif et financier spécifique à l'opération de titrisation de la (ou les) parcelle de l'ayant-droit;
- Des crédits d'investissement : irrigation, mécanisation, plantations, équipements, aménagement, installation, construction.....;
- Des crédits de fonctionnement : frais de culture, facilité de caisse, labellisation, certification, promotion commerciale...